

Constat amiable — dégât des eaux

Document à remplir en commun par les personnes concernées par un même sinistre, puis à joindre à la déclaration que chacune adresse à son propre assureur. Il décrit des faits : il n'attribue aucune responsabilité et n'engage aucun assureur. Établissez un exemplaire par partie et conservez le vôtre. Si une partie refuse de signer, remplissez-le seul, indiquez-le, et transmettez-le tout de même.

1. LE SINISTRE

DATE DE DÉCOUVERTE

HEURE APPROXIMATIVE

DATE DE SURVENUE ESTIMÉE

ADRESSE DE L'IMMEUBLE OU DU LOGEMENT

NATURE APPARENTE DE L'ORIGINE (À COCHER, SOUS RÉSERVE DE VÉRIFICATION)

- ☐ Canalisat
- ☐ Canalisat
- ☐ Appareil sanitair
- ☐ Appareil ménager
- ☐ Joint / étanchéité
- ☐ Infiltrat
- ☐ Débordement
- ☐ Refoulement
- ☐ Origine non déterminée

DESCRIPTION DES FAITS (AU PRÉSENT, SANS INTERPRÉTATION)

FUITE STOPPÉE ?

INTERVENANT (PLOMBIER, SYNDIC...) ET DATE

- ☐ Oui
- ☐ Non

- ☐ En cours d'intervention

2. PARTIE A — LOGEMENT OÙ LA FUITE SEMBLE AVOIR SON ORIGINE

NOM ET PRÉNOM

TÉLÉPHONE

ADRESSE DU LOGEMENT CONCERNÉ

ÉTAGE / N° DE LOT

ADRESSE E-MAIL

COMPAGNIE D'ASSURANCE

N° DE CONTRAT

QUALITÉ

☐ Locataire

☐ Propriétaire occupant

☐ Propriétaire non occupant

☐ Syndic / gestionnaire

3. PARTIE B — LOGEMENT SUBISSANT LES DOMMAGES

NOM ET PRÉNOM

TÉLÉPHONE

ADRESSE DU LOGEMENT CONCERNÉ

ÉTAGE / N° DE LOT

ADRESSE E-MAIL

COMPAGNIE D'ASSURANCE

N° DE CONTRAT

QUALITÉ

☐

☐

☐

☐

☐ Locataire ☐ Propriétaire occupant ☐ Propriétaire non occupant ☐ Syndic / gestionnaire

4. DOMMAGES CONSTATÉS — PARTIE A

PIÈCE	NATURE DU DOMMAGE (MUR, PLAFOND, SOL, MOBILIER...) SURFACE APPROX.

5. DOMMAGES CONSTATÉS — PARTIE B

PIÈCE	NATURE DU DOMMAGE (MUR, PLAFOND, SOL, MOBILIER...) SURFACE APPROX.

6. MESURES CONSERVATOIRES DÉJÀ PRISES

- ☐ Arrivée d'eau coupée
- ☐ Électricité coupée dans la zone
- ☐ Eau évacuée / épongee
- ☐ Biens mis à l'abri
- ☐ Séchage engagé
- ☐ Photographies prises

PRÉCISIONS ET DATES

7. PIÈCES JOINTES

- ☐ Photographies datées
- ☐ Facture de plomberie
- ☐ Facture de matériel de séchage
- ☐ Relevés d'humidité
- ☐ Courrier au syndic
- ☐ Autre

8. SIGNATURES

La signature vaut reconnaissance des faits décrits ci-dessus, et non reconnaissance de responsabilité. Chaque partie déclare le sinistre à son propre assureur et lui transmet un exemplaire de ce constat.

PARTIE A — NOM, DATE ET SIGNATURE	PARTIE B — NOM, DATE ET SIGNATURE
AUTRE PARTIE OU SYNDIC (LE CAS ÉCHÉANT)	OBSERVATIONS